

INTERPELLATION

SECURITE EN GARE DE PERY

La gare de Péry revêt une certaine importance puisqu'elle voit se croiser, 19 fois par jour, des trains en provenance de La Chaux-de-Fonds, de Moutier et de Bienne. Récemment, une ligne de bus reliant Boujean, un quartier à l'Est de Bienne, a même été mise en service. Par conséquent, le trafic voyageurs est loin d'être négligeable. Le trafic marchandise généré par la cimenterie Vigier est, quant à lui, dense.

Depuis longtemps, la sécurité des usagers CFF à Péry est problématique; cette gare est l'une des moins sûres du Jura bernois.

Les quais sont en effet trop bas pour l'accès aux trains et ceci en particulier pour les personnes âgées, les handicapés et les mamans conduisant une poussette. De plus, et lors de croisement des compositions en gare, on constate régulièrement que des voyageurs descendent des wagons alors qu'une des trains est en mouvement. Les usagers se trouvent donc coincés entre les rames dans un espace non sécurisé et à hauts risques de 1 m de large. La situation est particulièrement dangereuse en hiver lorsque les quais sont glissants.

La récente mise en service des nouvelles rames a aggravé les choses car, et cela semble paradoxal, un matériel à plancher bas est d'un accès plus difficile qu'un matériel à plancher haut et les problèmes liés aux croisements restent entiers.

Prendre le train à Péry ou en descendre représente un grave risque non seulement pour les personnes citées plus haut mais aussi pour les nombreux élèves se rendant quotidiennement en train à l'école secondaire de Corgémont.

La situation est devenue inacceptable et il est indispensable de prendre sans délai toute mesure propre à éviter le pire. Qu'aucun accident grave n'ait été à déplorer jusqu'ici tient du miracle !

Le 21 avril 2010, la Municipalité de Péry écrivait aux CFF, Direction des Infrastructures pour lui signaler ce problème. Le 7 mai, une lettre accompagnant des photos et une pétition signée par 337 usagers habitant en très grande majorité Péry est envoyée par un groupe de citoyens à la même adresse. Dans leur réponse du 20 mai, les CFF précisent "...Au vu des délais probables de réalisation de ce projet, nous envisageons et étudions parallèlement une solution provisoire à court terme. Il s'agirait de réfectionner et de réhausser les 2 quais intermédiaires actuels entre les voies 1, 2 et 3. L'accès à la plateforme des trains s'en verrait ainsi améliorée..."

Les usagers sont en droit d'attendre des CFF des mesures de sécurisation immédiates et suffisantes. A moyen terme, un assainissement de plus grande ampleur – de type passage sous-voies – s'avèrera sans doute nécessaire.

Compte tenu de ce qui précède, le Conseil-exécutif est invité à répondre aux questions suivantes :

1. Le Conseil-exécutif est-il au courant de cette situation ?
2. Si oui, quelle appréciation en fait-il ?
3. Quels sont les moyens dont il dispose pour intervenir auprès des CFF ?
4. Que pense-t-il entreprendre pour inciter la régie à proposer rapidement des solutions améliorant de manière optimale la sécurité des usagers ?

L'urgence est demandée.

Motif :

Depuis longtemps, la sécurité des usagers CFF à Péry est problématique; cette gare est l'une des moins sûres du Jura bernois. Une solution doit être trouvée rapidement car la situation est devenue inacceptable; par conséquent, il est indispensable de prendre sans délai toute mesure propre à éviter le pire.

Corgémont, le 6 octobre 2010

Pierre Amstutz

Co-auteurs :

Bühler Manfred
Daetwyler Francis
Gsteiger Patrick
Von Kaenel Dave